

Bordeaux, le 20 mars 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5 mai : mise en circulation d'un Médicobus en Haute-Gironde

A compter du 5 mai 2025, un Médicobus sillonnera les routes de la Haute-Gironde dans le cadre d'un nouveau partenariat entre la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de la Haute-Gironde, l'ARS Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et la CPAM de la Gironde.

Objectif : faciliter l'accès aux soins des populations les plus isolées géographiquement.

La Haute-Gironde fait face à un défi majeur du fait du non-remplacement de plusieurs médecins généralistes qui partent à la retraite. Ce phénomène, couplé à la difficulté d'attirer de jeunes praticiens dans ce territoire rural, est particulièrement critique pour une partie de la population qui se retrouve sans médecin traitant.

Créée en 2022 dans le cadre de la réforme "Ma Santé 2022", la CPTS Haute Gironde a pour mission de :

- coordonner les soins entre les professionnels de santé du territoire
- améliorer l'accès aux soins dans les zones les plus vulnérables de la région.

Le Médicobus constitue ainsi une avancée concrète pour répondre aux besoins des populations locales, particulièrement dans les zones rurales touchées par la désertification médicale.

I Le Médicobus, un service itinérant d'accès aux soins pour les populations de zones rurales et isolées

Face à la désertification médicale et aux difficultés rencontrées par les habitants de la Haute-Gironde, **le Médicobus propose des consultations médicales aux patients de plus de 70 ans et/ou en affection de longue durée (ALD), réduisant ainsi les distances et les délais d'attente.**

Suite à l'appel à candidatures lancé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, le projet Médicobus en Gironde, porté par la CPTS Haute-Gironde en partenariat avec le Département, la CPAM de la Gironde et l'Ordre des médecins de Gironde, a été sélectionné.

Ce projet est rendu possible grâce au soutien de plusieurs partenaires clés comme **l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, le programme France Ruralité et le Département de la Gironde**, qui met à disposition un de ses « Bus en + » intervenant déjà sur le territoire de Haute-Gironde. Ce véhicule est équipé d'un cabinet médical.

Le plan « France ruralités », annoncé par la Première Ministre le 15 juin 2023 et repris dans le Plan « Pour des solutions concrètes d'accès aux soins dans les territoires », prévoit le déploiement de 100 Médicobus dans les zones rurales connaissant des difficultés d'accès aux soins.

I Un déploiement progressif en Haute-Gironde à compter du 5 mai

A compter du 5 mai, le Médicobus viendra à la rencontre des habitants de plusieurs communes de la Haute-Gironde, en fonction des besoins de soins qui auront été identifiés.

L'équipe, composée de médecins généralistes retraités ou proches de la retraite, assurera les consultations en alternance selon le planning suivant :

- Blaye : deux fois par mois
- Saint-Ciers-sur-Gironde : une fois par mois
- Saint-Savin : une fois par mois

Autant que possible et en partenariat avec les communes d'accueil, le « Bus en + » stationnera à proximité d'un équipement municipal afin de proposer une salle d'attente aux patients. Cette organisation facilitera les temps de présence des services du Département (autonomie, social, insertion, et santé) venant compléter l'offre de consultations médicales.

Concrètement la visite sera :

- assurée **exclusivement sur rendez-vous** en se rapprochant de la pharmacie la plus proche ou en contactant la CPTS au 05 57 43 50 22
- remboursée sur la base d'une consultation classique par la caisse d'assurance maladie sur présentation de la carte vitale

I Lancement d'un appel à candidatures pour les médecins retraités et en activité

Afin de **renforcer l'équipe médicale du Médicobus**, la CPTS Haute-Gironde lance un appel à candidatures auprès **des médecins retraités et en activité** souhaitant s'impliquer dans le dispositif. Ces praticiens apporteront leur expertise et contribueront à pallier le manque de professionnels de santé, en participant de manière flexible à cette initiative solidaire.

Dans le cadre de ce dispositif, le pôle de santé pluriprofessionnel de Saint Savin joue un rôle clé en facilitant l'engagement des médecins généralistes récemment à la retraite. En effet, **il** est la structure employeuse, offrant ainsi une solution plus souple et accessible aux professionnels de santé désireux de poursuivre leur activité.

Grâce à ce dispositif, quatre médecins généralistes volontaires assurent aujourd'hui des consultations au sein du Médicobus.

Les médecins intéressés peuvent se rapprocher de la [CPTS Haute-Gironde](https://www.cpts-haute-gironde.fr/) (05 57 43 50 22) pour s'informer et connaître les modalités d'exercice.

I L'engagement du Département de la Gironde dans le cadre des « Bus en + »

Le Département de la Gironde s'est engagé activement depuis novembre 2023 pour faciliter l'accès aux soins et aux droits des personnes isolées géographiquement et/ou en fragilité psychosociale en mettant à disposition **deux « Bus en + » sur trois territoires ruraux girondins**.

Chaque « Bus en + » est aménagé en deux espaces distincts, l'un pour l'accueil des usagers et le second conçu pour les consultations de Protection maternelle et infantile (PMI) et de santé sexuelle notamment.

Les deux véhicules ont été cofinancés à hauteur de 80 % des investissements par l'Union européenne (Fonds FEDER-REACT EU).



Contacts presse

CPTS de la Haute Gironde

Yary Monclin

07 67 16 79 96 - yary.monclin@cptshaute-gironde.fr

Département de la Gironde

Anne-Gaëlle McNab

06 14 50 03 63 – anne-gaelle.mcnab@gironde.fr

ARS Nouvelle-Aquitaine

N° presse : 06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr

CPAM de la Gironde

07.63.32.52.55

veronique.conchez@assurance-maladie.fr